



**Séance du conseil municipal
du 29 septembre 2022**

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal

Fonctionnement du Conseil Municipal

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 août 2022

↳ **APPROBATION** du procès-verbal du 25 août 2022.

ADOPTÉ: à l'unanimité. (5 non votants).

2. Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire

↳ **PRISE D'ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE: à 17 prises d'acte.

Fonctionnement du Conseil Municipal

3. Règlement intérieur médiathèque

↳ **APPROUVE** le projet de règlement intérieur de la médiathèque.

↳ **APPROUVE** le projet de charte du bénévolat à la médiathèque.

ADOPTÉ: à 16 voix pour, 0 contre et 1 abstention.

ADOPTÉ à l'unanimité concernant la charte du bénévolat.

Enfance-jeunesse

4. Mise à jour du plan éducatif territorial

↳ **APPROUVE** le projet éducatif territorial tel que présenté.

↳ **APPROUVE** la convention passerelle football telle que présentée.

↳ **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention passerelle football.

ADOPTÉ à l'unanimité pour le PEDT et la convention passerelle.

Finances

5. Renégociation emprunt extension école publique

↳ **APPROUVE** l'offre de prêt à taux fixe de 2,40 % du crédit agricole telle que présentée.

↳ **AUTORISE** Madame le Maire à signer cette renégociation d'emprunt.

ADOPTÉ à l'unanimité.

6. Décision modificative n°2

↳ **APPROUVE** la décision modificative n°2 comme suit :

Compte	Crédits votés au BP 2022	Dépenses réalisées	Décision modificative	Nouveaux crédits	Restes à réaliser
Fonctionnement					
022 Dépenses imprévues	+ 40 000 €	0 €	- 25 000 €	+ 15 000 €	+ 15 000 €
64111 Rémunération principale	+ 525 000 €	- 273 460 € 10	+ 25 000 €	+ 550 000 €	+ 276 539 € 90
Total dépenses	+ 565 000 €	- 273 460 € 10	0 €	+ 565 000 €	+ 291 539 € 90

ADOPTÉ: à l'unanimité.

7. Lutte contre le baccaris- participation financière

↳ **APPROUVE** la contractualisation de la convention de partenariat entre la Commune et le Syndicat mixte de la Ria d'Étel, telle qu'annexée à la présente délibération.

↳ **VALIDE** le versement d'une subvention de 1 977,20 € au Syndicat Mixte de la Ria d'Étel comme détaillée dans la convention de partenariat annexée à la présente délibération.

↳ **DIT** que la dépense sera imputée au chapitre 65 (Autres charges de gestion courante), article 6574 (Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé).

↳ **AUTORISE** le Maire à signer la convention entre la Commune et le Syndicat mixte de la Ria d'Étel et à procéder au mandatement des dépenses.

ADOPTÉ à l'unanimité.

8. Avenant dumiste Pluvigner n°9

↳ **VALIDE** l'avenant transmis par la commune de Pluvigner et proposant un coût horaire de 50 euros pour l'année 2022/2023.

↳ **AUTORISE** Mme le Maire à le signer.

ADOPTÉ à l'unanimité.

9. Lancement de la procédure de mise en location d'une dépendance du domaine public communal à destination de laverie

↳ **VALIDE** les conditions de mise en concurrence d'occupation du domaine public suivantes :

- la durée d'occupation du domaine public souhaitée : 5 ans
 - le montant de la redevance annuelle attendue : proposée par le candidat avec montant mini de 100 euros
 - la mise à disposition nue ou aménagée : nu et viabilisé
 - la souscription et le paiement des fluides à la charge de l'exploitant ou non : à la charge de l'exploitant
 - la possibilité ou non de négocier avec les candidats : non
 - la demande ou non d'attestation sur l'honneur quant aux condamnations, faillites... : oui
 - la date de mise à disposition du local : 1^{er} décembre 2022
 - les critères de sélection et de pondération des offres (montant de la redevance, aménagement de l'espace, esthétique, expérience du candidat...) :
- Esthétique 10%
Gestion écologique : 20%
Montant de la redevance : 20 %
Expérience : 20%
Aménagement : 20%
Propositions de services divers : 10 %
- les modalités de publicités (2 journaux locaux, site de la commune, d'AQTA)

↳ **AUTORISE** Mme le Maire à lancer la publicité.

ADOPTÉ: à 16 voix pour. (1 non votant).

10. Modalités de reversement de la taxe d'aménagement des zones d'activités à AQTA

↳ **APPROUVE** la convention de reversement de la taxe d'aménagement communale perçue sur les Zones d'activités communautaires existantes et à venir ;

↳ **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes sur laquelle se situent les Zones d'activités communautaires et à signer tout document y afférent.

ADOPTÉ: à 15 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.

11. Aide aux activités 2022

↻ **APPROUVE** le versement d'une aide maximale de 50€ par enfant pour l'année 2022 pour la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs selon les conditions définies ci-dessus.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

12. Evolution de la taxe d'aménagement

↻ **APPROUVE** l'exonération totale des serres de jardin personnelles, des abris de jardin d'une superficie inférieure ou égale à 20 m² et les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

↻ **SUPPRIME** l'exonération des abris de jardins entre 20 et 40 m².

ADOPTÉ à l'unanimité.

13. Demande de subvention de l'amicale des pompiers de Pluvigner

↻ **ACCORDE** une subvention exceptionnelle à l'amicale des pompiers de Pluvigner de 1 087,56 €.

ADOPTÉ: à l'unanimité.

Urbanisme – Aménagement du territoire
--

14. Proposition de cession à M. Savigne et Mme Jan de la parcelle AC 195

↻ **REJETE** la cession de la parcelle communale AC 195 (ex ZM 728) au profit de M. SAVIGNE et Mme JAN.

REJETÉ: à 0 voix pour, 11 contre et 6 abstentions.

15. Extension et renouvellement de la carrière de Kervrien

↻ **EMET UN AVIS DÉFAVORABLE** au le projet d'extension et renouvellement de la carrière de Kervrien.

REJETÉ: à 0 voix pour, 9 contre et 7 abstentions.

16. Echange de parcelles avec les consorts Le Crom – Modification

↻ **CORRIGE** la délibération du 30 juin 2022 comme suit : « ↻ **APPROUVE** les modalités de cet échange de parcelles et la prise en charge intégrale des frais d'acte par la commune de Landaul ».

☞ **AUTORISE** Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches administratives nécessaires à la formalisation de ce dossier, et notamment la signature de l'acte en l'étude de Maître Meunier, Notaire à Pluvigner.

ADOPTÉ/REJETÉ: à 15 voix pour, 2 contre et 0 abstention.

Vie associative

17. Mise à disposition de la salle socioculturelle

☞ **APPROUVE** la modification de la convention sécurité signée par les utilisateurs de la salle socioculturelle en interdisant l'utilisation du préau, l'installation de chapiteaux/barnums dans l'enceinte du bâtiment ainsi que l'usage du barbecue à l'intérieur et dans l'enceinte extérieure de la salle.

☞ **REJETE** la mise à disposition de la salle socioculturelle, une fois par an, de façon gracieuse aux agents communaux en activité.

☞ **APPROUVE** la mise à disposition de la salle socioculturelle, gracieusement, uniquement pour les associations landaulaises ou proposant une offre de loisirs à Landaul à la population.

ADOPTÉ: à 12 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

Ressources humaines

18. Modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions des Sujétions et de l'Engagement Professionnel

☞ **APPROUVE** les critères de cotations présentés.

☞ **APPROUVE** les montants IFSE et CIA ci-dessous :

Les montants plafonds mensuels de l'IFSE :

A1	900
A2	450
B1	420
B2	300
B3	250
C1	400
C2	140
C3	100

Les montants plafonds annuels du CIA :

Objectifs de collectivité à faire remplir aux équipes	800
Objectifs de service à faire remplir à/aux équipes	500
Objectifs individuels atteints + implication forte	150
Pas d'investissement supérieur à la fiche de poste	50
Insatisfaisant	0

☞ **APPROUVE** les règles de versement présentées.

ADOPTÉ : à 16 voix pour, 0 contre et 1 abstention.

19. Mise en place du compte épargne temps

☞ **APPROUVE** l'utilisation du CET sous forme :

- De prise de jours de congés

ADOPTÉ : à 15 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

20. Modification du tableau des emplois permanents

☞ **APPROUVER** la mise à jour du tableau des emplois permanents comme suit :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché principal	A	1	35/35 ^{ème}
Adjoint administratif	C	1	31/35 ^{ème}
Adjoint administratif	C	3	35/35 ^{ème}
FILIERE TECHNIQUE			
Adjoint technique principal 1 ^{ère} cl	C	2	35/35 ^{ème}
Adjoint technique principal 2 ^e cl	C	1	35/35 ^{ème}
Adjoint technique	C	9	35/35 ^{ème}

FILIERE CULTURELLE Adjoint du patrimoine	C	0	24/35 ^{ème}
FILIERE MEDICO-SOCIALE ATSEM principal 1e cl	C	1	28,87/35 ^{ème}
ATSEM principal 1e cl	C	1	35/35 ^{ème}
ATSEM principal 2e cl	C	1	30/35 ^{ème}
FILIERE ANIMATION Animateur territorial	B	1	35/35 ^{ème}
Adjoint d'animation principal 2 ^e cl	C	2	35/35 ^{ème}
Adjoint d'animation	C	2	35/35 ^{ème}
Adjoint d'animation	C	1	30/35 ^{ème}
Adjoint d'animation	C	1	28/35 ^{ème}
Total		27	

ADOPTÉ : à l'unanimité.

Le Maire
Dominique OLLIVIER FRANKEL

Affiché le : 5 octobre 2022